



**AVENANT A LA**  
**CONVENTION D'OBJECTIFS PLURIANNUELLE**  
**2015 - 2017**

**ENTRE LES SOUSSIGNES**

- La Ville de Rouen, représentée par Madame Christine DE CINTRE, Conseillère Municipale déléguée à la petite enfance, agissant au nom et pour le compte de ladite Ville, en exécution de la délibération du Conseil Municipal du 9 novembre 2015, en vertu de l'arrêté de délégation du 5 avril 2014.

ci-après dénommée par les termes «**la Ville**»,

d'une part,

**ET**

- L'association « LE JARDIN DES BISOUS », dont le siège est situé 68, Boulevard de l'Europe à Rouen, représentée par Monsieur Arnaud BOQUIER, Président habilité à cet effet par délibération du Conseil d'Administration en date du 12 avril 2014.

ci-après dénommée par les termes « l'Association »,

d'autre part,

**IL A ETE EXPOSE ET CONVENTU CE QUI SUIT :**

**EXPOSE**

Cet avenant a pour but de préciser les modalités d'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'année 2015 dans le cadre du recrutement d'un professionnel de la petite enfance en renfort sur les équipes des deux établissements rouennais.

**TITRE I –DISPOSITIONS GENERALES**

**Article 4 modifié de la convention :**

- Le montant du concours financier complémentaire pour 2015 est arrêté dans l'article 15 de la présente convention.
- Ce concours fait l'objet d'une notification adressée par courrier à l'association.

**TITRE II – DISPOSITIONS PARTICULIERES**

**Article 15 modifié de la convention :**

- Pour l'année 2015, le concours financier complémentaire apporté par la Ville à l'association, est le suivant :

Subvention de fonctionnement de 4 000 euros conditionnée à l'embauche d'un professionnel petite enfance en renfort des équipes des deux établissements rouennais

**Article 16 modifié de la convention :**

- Le versement de cette subvention complémentaire est conditionné à la fourniture de justificatif d'embauche par l'association,
- A défaut de fourniture de justificatif, l'association sera tenue au remboursement de la somme versée.

Fait à ROUEN, le

, en cinq exemplaires

P. LE MAIRE DE ROUEN  
par délégation

P. LE PRESIDENT,

Christine DE CINTRE  
Conseillère Municipale  
Déléguée à la Petite Enfance

Arnaud BOQUIER  
Président